

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2018

MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - (N° 1516)

AMENDEMENT

N ° AS107

présenté par

M. Ratenon, M. Coquerel, M. Lachaud, Mme Taurine, Mme Autain, M. Prud'homme, M. Ruffin,
Mme Rubin, Mme Ressiguiet, M. Corbière, M. Bernalicis, M. Quatennens, Mme Panot, Mme Fiat,
Mme Obono, M. Mélenchon et M. Larive

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.